

# Inscriptions administratives 2020/2021 :

## Les 5 étapes à suivre

1

Étudiants admis.

2

Paiement de la Contribution Vie Étudiante sur le portail **[vvec.etudiant.gouv.fr](http://vvec.etudiant.gouv.fr)** (paiement de 92€).

3

Saisie du dossier d'inscription en ligne : **[www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)**  
à partir du **mardi 7 juillet après-midi**.



Paiement des droits d'inscription en ligne et envoi des pièces justificatives à la scolarité centrale.

4

Vérification du paiement et des pièces justificatives.  
Validation de l'inscription par la scolarité centrale.

5

Envoi postal de la carte d'étudiant et/ou des certificats de scolarité à l'étudiant.